

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	10^{ème}
Nom de site	SQUARE_VARLIN	Numéro	32U8
Adresse du site	16-28, rue des Ecluses Saint Martin	Hauteur	R+9 (28,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Public Mairie de Paris	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site BT (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	01/03/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	24/04/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	24/06/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 40°, 150° et 250°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	5° à 10°
Estimation	40° < 2V/m ; 150° < 5V/m ; 250° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

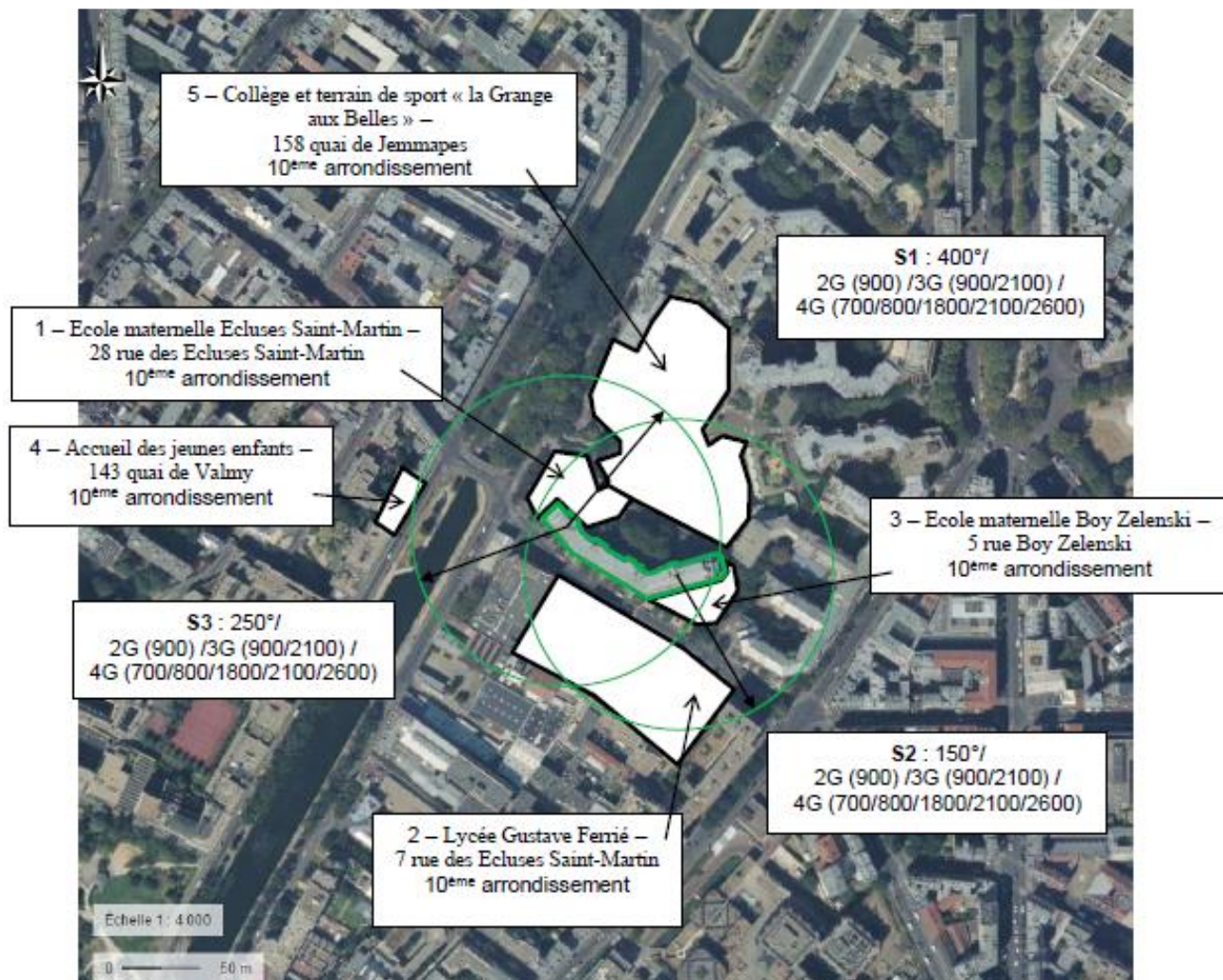
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	32,87 m pour les antennes actives 34,35 m pour les antennes inactives

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Ecole maternelle Ecluses Saint-Martin	28, Rue des Ecluses Saint-Martin 75010 Paris	H=6.5 m	Oui	20 m	< 1V/M
2	Lycée Gustave Ferrié	7, Rue des Ecluses Saint-Martin 75010 Paris	H=25m	Non	51.2 m	< 1V/M
3	Ecole maternelle Boy Zelenski	5, Rue Boy Zelenski 75010 Paris	H=10.5m	Oui	10.8 m	< 1V/M
4	Accueil des jeunes enfants	143, Quai de Valmy 75010 Paris	H=23m	Non	107.7 m	< 1V/M
5	Collège la Grange aux Belles	158, Quai de Jemmapes 75010 Paris	H=13m	Oui	40 m	< 1V/M

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

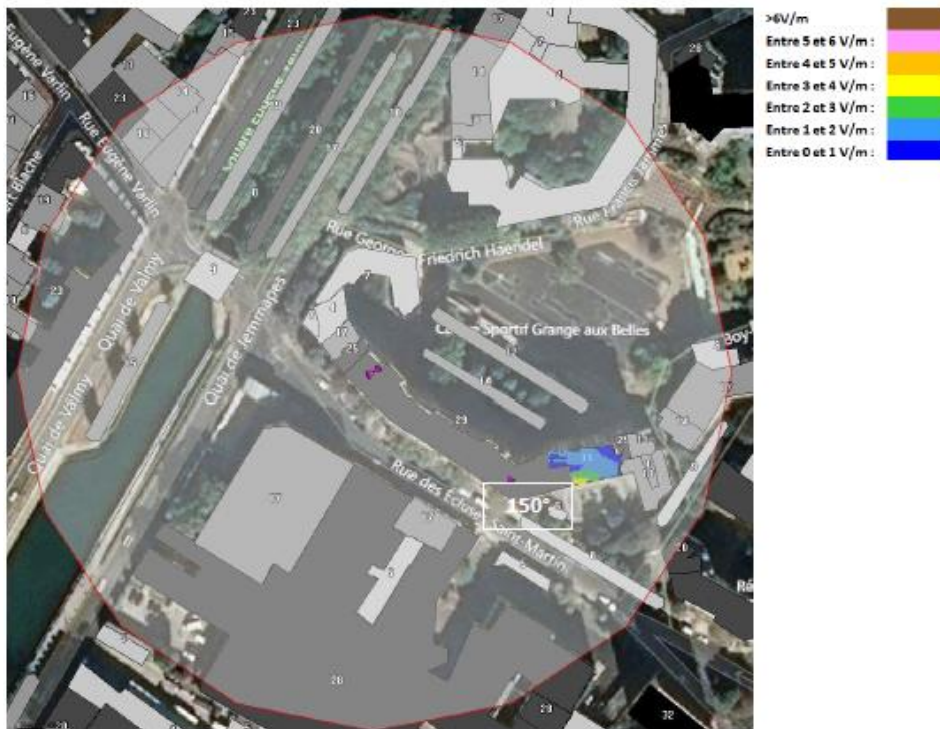


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 11.1m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 250°
Niveau maximal	Inférieur à 2V/m	Inférieur à 5V/m	Inférieur à 3V/m
Hauteur	11.1m	28.5m	25.5m

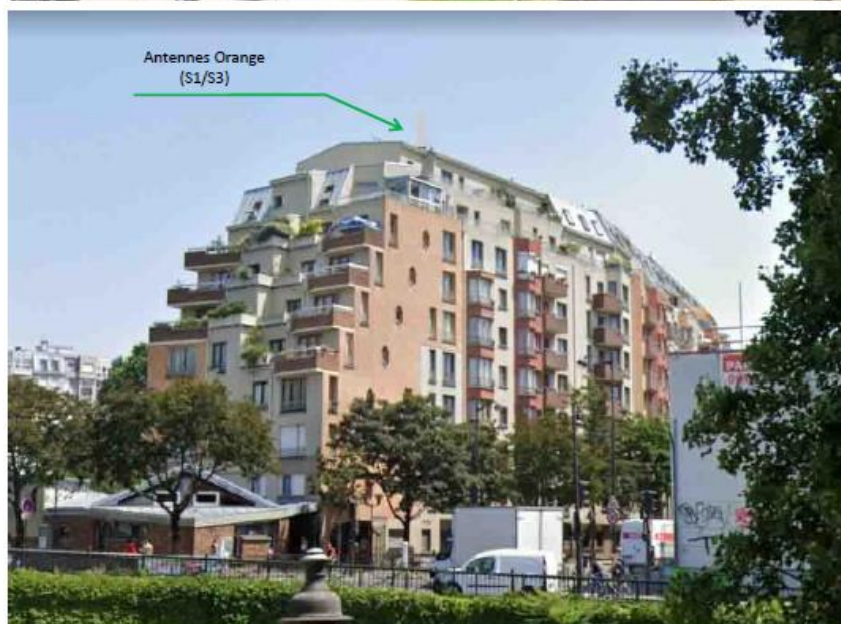
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 40°



AZIMUT 150°



AZIMUT 250°

